



Matricule étudiant

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**IMPORTANT :**

**Nul ne peut être admis aux études de master à finalité didactique ou menant au titre d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur (AESS), s'il n'a fait préalablement la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (article 113 § 1<sup>er</sup> du décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études du 07.11.2013)**

<b>NOM :</b> .....	<b>PRÉNOM :</b> .....
Date de naissance : .....	Lieu de naissance : .....
Nationalité : .....	.....
Langue maternelle.....	.....
Etudes envisagées : .....	.....

**COORDONNÉES :**

Rue : ..... N° : ..... Bte : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

**ORGANISATION DE L'EXAMEN DE LA MAITRISE DE LA LANGUE FRANCAISE :**

- 05/09/2020
- 26/09/2020

Date et signature du demandeur : .....